

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne** / Avec les Fonds européens
structurels et d'investissement

Contrat de partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020 Comité unique de programmation du 15 avril 2016 COMPTE-RENDU

Membres présents : 26 membres votants

Collège	Thématique	Structure	Statut	Nom	Prénom
Public		Région		ERHEL	Corinne
Public		Pays du Trégor-Goëlo	Titulaire	NICOLAS	Isabelle
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	LE JEUNE	Joël
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	KERAUDY	Jean-Yves
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	LE BIHAN	Paul
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	OFFRET	Maurice
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	PRAT	Roger
Public		Lannion-Trégor Communauté	Suppléant	HERVE	Thérèse
Public		Cdc du Haut-Trégor	Titulaire	LE GUEN	Jean-Yves
Public		Cdc du Haut-Trégor	Suppléant	LE MOAL	André
Public		Cdc de la Presqu'île de Lézardrieux	Titulaire	LE COQ	Anne
Public		Conseil départemental 22	Titulaire	MICHEL	Nicole

Collège	Thématique	Structure	Statut	Nom	Prénom
Privé		Conseil de développement	Titulaire	FALEZAN	Gérard
Privé	Économie	CCI	Titulaire	BLANSCHONG	Gilles
Privé	Économie	Club des entreprises	Suppléant	JEHANNO	Sylvie
Privé	ESS	ADESS	Titulaire	CLERAN	Gilbert
Privé	Tourisme	Pays touristique	Titulaire	TRIAUD	Eric
Privé	Agriculture	Chambre d'agriculture	Titulaire	KERBORIOU	Edwige
Privé	Maritime	CEVA	Titulaire	DANJON	Marc
Privé	Enseignement/R,	IUT	Titulaire	ANGLADE	Philippe
Privé	Vie sociale&col.	Centre Hospitalier Lannion-Trestel	Titulaire	LEFEBVRE	Anne
Privé	Vie sociale&col.	AC Trégor	Titulaire	VITAL	Philippe
Privé	Vie sociale&col.	CFDT	Titulaire	ROLLAND	Xavier
Privé	Vie sociale&col.	CGT	Titulaire	DUMONT	Benoît
	Vie sociale&col.	FSU	Suppléant	LECOQ	Jean-Pierre
Privé	Culture	Carré Magique	Titulaire	GEORGE	Daniel

Membres invités présents :

Structure	Statut	Nom	Prénom
Région	Invité	ARGAT-BOURIOT	Sylvie

Membres excusés :

Collège	Thématique	Structure	Statut	Nom	Prénom
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	GUELOU	Hervé
Public		Lannion-Trégor Communauté	Titulaire	LE MEN	Françoise
Public		Cdc du Haut-Trégor	Titulaire	PARISCOAT	Arnaud
Public		Cdc du Haut-Trégor	Titulaire	HENRY	Serge
Public		Cdc de la Presqu'île de Lézardrieux	Titulaire	GOURONNEC	Alain
Public		Sous-Préfecture	Titulaire	YANNOU-GILLET	Sophie
Privé	Economie	ADIT	Titulaire	KERAVAL	Estelle
Privé	Economie	ADESS	Suppléant	CARADÉC	Gérard
Privé	Agriculture	FDSEA	Titulaire	CONAN	Hervé
Privé	Agriculture	UCPT	Suppléant	JACOB	Hubert
Privé	Maritimité	CDPMEM	Suppléant	COUDRAY	Alain
Privé	Environnement	Pleumeur-Bodou Nature	Titulaire	TRILLET	Jean-Pierre
Privé	Enseignement/R.	ENSSAT	Suppléant	PETTIER	Jean-Christophe
Privé	Vie sociale&col.	ADIJ	Suppléant	LE BRAS	Catherine
Privé	Vie sociale&col.	PEP	Suppléant	TOQUET	Sonia
		Région	Invité	CADIOU	Gaby

Techniciens présents :

Structure	Statut	Nom	Prénom
<i>Région</i>	<i>Technicien</i>	<i>CUERQ</i>	<i>Gaëlle</i>
<i>Région</i>	<i>Technicien</i>	<i>HAOUA</i>	<i>Jessica</i>
<i>Pays du Trégor-Goëlo</i>	<i>Technicien</i>	<i>CHABROL</i>	<i>Cécile</i>
<i>Pays du Trégor-Goëlo</i>	<i>Technicien</i>	<i>ANCEAUME</i>	<i>Catherine</i>
<i>Conseil de développement</i>	<i>Technicien</i>	<i>SARCHET</i>	<i>Anne-Claire</i>
<i>Lannion-Trégor Communauté</i>	<i>Technicien</i>	<i>ROUVRAIS</i>	<i>Eric</i>
<i>Cdc du Haut-Trégor</i>	<i>Technicien</i>	<i>BESNIER</i>	<i>Anne</i>
<i>Conseil départemental 22</i>	<i>Technicien</i>	<i>LE BOLC'H</i>	<i>Corinne</i>

Vérification du quorum

Le double quorum est atteint.

Le CUP est composé de 30 membres (15 représentants élus et 15 représentants de la société civile).

Pour atteindre le double quorum, il faut :

- La présence d'au moins la moitié des membres, soit 15 membres.
Sont présents 26 membres votants.
- Au moins 50% de membres du collège des acteurs privés.
C'est le cas ce jour avec 12 membres élus / 14 membres du collège privé.

Ordre du jour du Comité

- Validation du compte-rendu de la réunion du Comité du 11 mars
- Examen de projets :
 - x Réaménagement et extension du restaurant d'Emeraude ID – Association Emeraude ID
 - x Restauration du monastère Sainte Anne, création d'un espace socio-culturel – Ville de Lannion
 - x Extension et restructuration du groupe scolaire du Kroas Hent – Ville de Lannion
 - x Travaux sur les cales de Port Le Goff et du Port Royau – Commune de Trévou-Tréguignec
 - x Requalification du parc des sculptures et des abords de la Maison des Traouiero à Ploumanac'h - Ville de Perros-Guirec

x Programme de modernisation de la gare de Plouaret-Trégor. Aménagement des abords et parkings (phase 3) – Lannion-Trégor Communauté

- Questions diverses

Validation du compte-rendu de la réunion du Comité du 11 mars 2016

Le compte-rendu du Comité du 11 mars 2016 a été diffusé aux membres le 8 avril 2016.

Ce compte-rendu ne soulève aucune question ni remarque.

Le compte-rendu du Comité du 11 mars est approuvé à l'unanimité.

Ventilation de la dotation de fonds régionaux 2014-2016 par fiche-action

	Crédits régionaux 2014-2016	Crédits mobilisés en CUP	Crédits restant à mobiliser suite à précédents CUP	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
ORIENTATIONS PARTAGÉES N°1 : Renforcer l'accessibilité des territoires Accessibilité ferroviaire : Diffusion de la grande vitesse	1 000 000 €	700 000 € - 70 %	300 000 € - 30 %		300 000 € - 30 %
PRIORITE 1: Accompagner le renouvellement des dynamiques de développement économique	1 675 118 €	748 002 € - 45 %	927 116 € - 55 %	150 000 € - 9 %	777 116 € - 46 %
FA-1.1 : Accompagner le développement économique : répondre aux besoins des entreprises et des salariés	915 118 €	708 002 € - 77 %	214 268 € - 23 %		214 268 € - 23 %
FA-1.2 : Développer les circuits courts et les filières locales	60 000 €		60 000 € - 100 %		60 000 € - 100 %
FA-1.3 : Soutenir le développement d'une "économie verte"	320 000 €		320 000 € - 100 %		320 000 € - 100 %
FA-1.4 : Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire	160 000 €		160 000 € - 100 %	150 000 € - 94 %	10 000 € - 6 %
FA-1.5 : Soutenir l'innovation, l'économie de la connaissance, la formation-recherche, le développement numérique	220 000 €	40 000 € - 18 %	180 000 € - 72 %		180 000 € - 72 %
PRIORITE 2: Attractiv'Trégor-Goëlo, pour un territoire vivant	1 116 745 €	500 000 € - 45 %	616 745 € - 55 %	323 559 € - 29 %	293 186 € - 26 %
FA-2.1 : Préserver le cadre de vie, l'environnement, les paysages	62 000 €		62 000 € - 100 %		62 000 € - 100 %
FA-2.2 : Renforcer la centralité des villes-centres et des pôles secondaires	400 000 €		400 000 € - 100 %	300 000 € - 75 %	100 000 € - 25 %
FA-2.3 : Développer les politiques de logement et de l'habitat	75 000 €		75 000 € - 100 %		75 000 € - 100 %
FA-2.4 : Développer l'accessibilité, la mobilité et l'offre multimodale	59 745 €		59 745 € - 100 %	23 559 € - 39 %	36 186 € - 61 %
FA-2.5 : Renforcer la qualité de vie, réduire les inégalités et promouvoir la santé et le bien-être	520 000 €	500 000 € - 96 %	20 000 € - 4 %		20 000 € - 4 %
PRIORITÉ 3 : Valoriser et développer la dimension Terre & Mer	558 373 €		558 373 € - 100%	54 729 € - 10 %	503 644 € - 90 %
FA-3.1 : Conforter la place des activités primaires (pêche, agri., aqua., ...)	110 373 €		110 373 € - 100 %		110 373 € - 100 %
FA-3.2 : Anticiper l'évolution du trait de côte et s'adapter aux effets du changement climatique	8 000 €		8 000 € - 100 %		8 000 € - 100 %
FA-3.3 : Valoriser la complémentarité Terre & Mer pour un tourisme durable	20 000 €		20 000 € - 100 %		20 000 € - 100 %
FA-3.4 : Développer durablement la plaisance et les activités nautiques	320 000 €		320 000 € - 100 %	6 864 € - 2%	313 136 € - 98 %
FA-3.5 : Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable	100 000 €		100 000 € - 100 %	47 865 € - 48%	52 135 € - 52 %
AXE "Services collectifs essentiels"	372 248 €	208 898 € - 56 %	163 350 € - 44 %	99 286 € - 27 %	64 064 € - 17 %
TOTAL	4 722 484 €	2 156 900 € - 46 %	2 565 584 € - 54 %	627 574 € - 13 %	1 938 010 € - 41 %

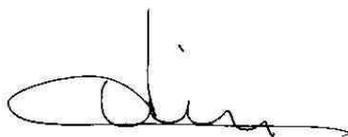
Projets examinés par le Comité

Intitulé du projet Maître d'ouvrage	Axe/Priorité du Contrat Fiche-action (FA)	Décision <i>(Pour plus de précision, se référer à la fiche-projet en annexe)</i>	Subvention (montant et fonds) et dépense éligible proposées par le CUP
« Réaménagement et extension du restaurant d'Emeraude ID » Association Emeraude ID	Priorité 1 : Accompagner le renouvellement des dynamiques de développement économique FA 1.4. Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire	Avis favorable à la majorité 2 abstentions 1 vote contre	Subvention Région : 150 000 € Dépense éligible : 1 283 500 €
« Restauration du monastère Sainte Anne, création d'un espace socio-culturel » Ville de Lannion	Priorité 2 : Attractiv'Trégor-Goëlo, pour un territoire vivant FA 2.2. Renforcer la centralité des villes-centres et des pôles secondaires	Avis favorable à la majorité 1 abstention Paul LE BIHAN ne prend pas part à la délibération ni au vote.	Subvention Région : 300 000 € Dépense éligible : 4 378 530 €
« Extension et restructuration du groupe scolaire du Kroas Hent » Ville de Lannion	Axe « Services collectifs essentiels »	Avis favorable à l'unanimité Paul LE BIHAN ne prend pas part à la délibération ni au vote.	Subvention Région : 99 286 € Dépense éligible : 992 864 €
« Travaux sur les cales de Port Le Goff et du Port Royau » Commune de Trévou-Tréguignec	Priorité 3 : Valoriser et développer la dimension Terre&Mer du territoire FA 3.4. Développer durablement la plaisance et les activités nautiques	Avis favorable à l'unanimité	Subvention Région : 6 864 € Dépense éligible : 68 640 €
« Requalification du parc des sculptures et des abords de la Maison des Traouiero à Ploumanac'h » Ville de Perros-Guirec	Priorité 3 : Valoriser et développer la dimension Terre&Mer du territoire FA 3.5. Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable	Avis favorable à la majorité 2 abstentions Jean-Yves KERAUDY ne prend pas part à la délibération ni au vote.	Subvention Région : 47 865 € Dépense éligible : 319 097 €
« Programme de modernisation de la gare de Plouaret-Trégor. Aménagement des abords et parkings (phase 3) » Lannion-Trégor Communauté	Priorité 2 : Attractiv'Trégor-Goëlo, pour un territoire vivant FA 2.4. Développer l'accessibilité, la mobilité et l'offre multimodale	Avis favorable à l'unanimité Joël LE JEUNE, Jean-Yves KERAUDY, Paul LE BIHAN, Maurice OFFRET ne prennent pas part à la délibération ni au vote.	Subvention Région : 23 559 € Dépense éligible : 117 793 €

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenant dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Isabelle NICOLAS,
Présidente du Pays du Trégor-Goëlo

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle', with a long horizontal flourish extending to the right.

Corinne ERHEL,
Conseillère régionale référente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Corinne', with a long diagonal flourish extending from the bottom left towards the top right.